

ACCES AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE EN 2007
PRE CAP DU 4 AVRIL 2007
CAP LE 26 AVRIL 2007

NOMBRE DE PROMOTIONS :5 !

NOMBRE DE PROMOUVABLES :541

AGENTS PROPOSES PAR LES DIRECTIONS : 61

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'ACCES A LA PROMOTION :

- JUSTIFIER AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE AU TITRE DE LAQUELLE LE TABLEAU D'AVANCEMENT EST ETABLI D'AU MOINS 7 ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS UN CORPS DE CATEGORIE A
- COMPTER AU MOINS 1 AN DANS LE 9^{ème} ECHELON DU GRADE

Les syndicats de centrale ont de mandé la « sortie » d'un certain nombre de dossiers et critiqué la « disparition » de certains candidats ou le « déclassement » d'autres par leur direction (de plus âgés au profit de plus jeunes par exemple ...)

La DPAEP indique que les services sont maîtres de l'ordre de présentation des agents qu'ils proposent à une promotion pour des raisons légitimes

Ce sujet fait l'objet de discussions contradictoires en CAP.